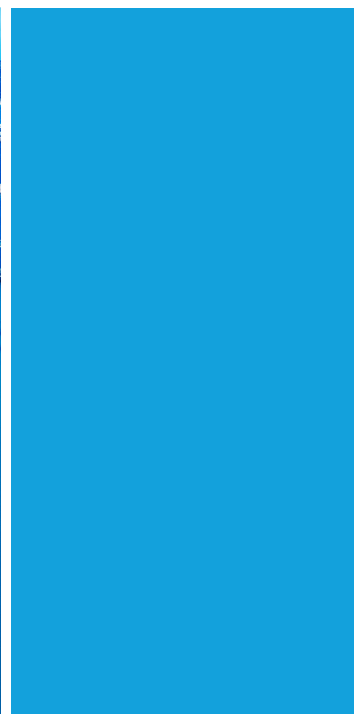


# COMMUNICATION FINANCIÈRE **2023**

Résultats financiers au 31 décembre 2023



Publié le 26 avril 2024



- » Importante progression confirmant la position du Groupe Marsa Maroc en tant qu'opérateur portuaire leader au niveau national ;
- » Hausse du chiffre d'affaires consolidé de **9,4 %** atteignant **4 320 Mdh** du fait de la hausse des volumes ;
- » Amélioration du résultat d'exploitation de **14,1 %** à **1 555 Mdh** grâce à la croissance du chiffre d'affaires combinée à la maîtrise des charges d'exploitation.

### • INDICATEURS DE TRAFIC



**56,9** MILLIONS DE TONNES  
**TONNAGE GLOBAL**  
**+12,9%**



**9,7** MILLIONS DE TONNES  
TRAFIC VRACS LIQUIDES (-6,7%)



**2,6** MILLIONS D'EVP\*  
TRAFIC CONTENEURS TOTAL (+24,6%)

- TRAFIC DE TRANSBORDEMENT : 1,5 MILLION D'EVP (+37%)
- TRAFIC DOMESTIQUE : 1,1 MILLION D'EVP (+11%)



**95** MILLIERS D'UNITÉS  
TRAFIC VÉHICULES NEUFS (-6,6%)



**19,9** MILLIONS DE TONNES  
TRAFIC VRACS SOLIDES ET DIVERS (+9,3%)



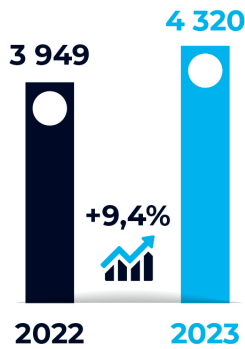
**23** MILLIERS D'UNITÉS  
TRAFIC TIR (-7%)

\*ÉQUIVALENT 20 PIEDS

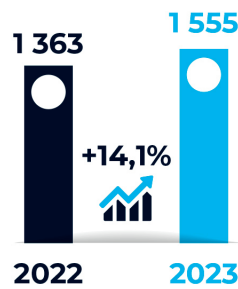
Le trafic manutentionné par le Groupe courant 2023 a affiché une nette hausse de 12,9% à 56,9 millions de tonnes, portée par la progression du trafic conteneurs qui a réalisé un bond de 37% pour le segment du transbordement (à 1,5 million d'EVP) et de 11% pour le segment import-export (à 1,1 million d'EVP).

### • INDICATEURS FINANCIERS

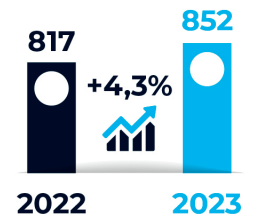
#### CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ EN MDH



#### RÉSULTAT D'EXPLOITATION EN MDH



#### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE EN MDH



### • PERSPECTIVES

Le Groupe bénéficie d'un profil de risque bas avec une exposition à un trafic diversifié et un portefeuille de concessions affichant une durée moyenne très longue. Le transbordement représente près de 25% du chiffre d'affaires du Groupe en 2023 et continue d'offrir un potentiel de croissance sur les prochaines années.

Afin d'accompagner le développement des opérateurs économiques marocains, le Groupe entamera en 2024 des travaux d'infrastructures dans l'objectif de renforcer la compétitivité de ses installations portuaires aux ports de Casablanca et de Jorf Lasfar.

En parallèle, dans une optique d'amélioration continue de sa performance opérationnelle, le Groupe maintient ses investissements dans les équipements de manutention. L'enveloppe d'investissement prévue par le Groupe sur les cinq prochaines années (2024-2028) s'élève à 2,4 milliards de dirhams.

### • PROPOSITION DE DIVIDENDES

Le Directoire propose de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 8,5 dirhams par action.

## BILAN CONSOLIDÉ

Actif (En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
Ecart d'acquisition		
Immobilisations incorporelles	1 056 798	1 087 106
Immobilisations corporelles	3 088 412	3 241 456
Immobilisations financières	64 251	69 527
Impôt différé actif	608 863	559 034
<b>Actif immobilisé</b>	<b>4 818 323</b>	<b>4 957 124</b>
Stocks	129 157	115 920
Clients et comptes rattachés	599 157	597 055
Autres créances et comptes de régularisation	336 613	366 127
Titres et valeurs de placement	1 743 918	1 119 134
<b>Actif circulant</b>	<b>2 808 845</b>	<b>2 198 236</b>
Disponibilités	263 611	904 492
<b>Total actif</b>	<b>7 890 780</b>	<b>8 059 852</b>

Passif (En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
Capital	733 956	733 956
Réserves consolidées	926 938	697 310
Résultat net de l'exercice part du Groupe	852 234	816 793
Intérêts minoritaires	470 146	437 401
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 983 274</b>	<b>2 685 460</b>
Provisions durables pour risques et charges	1 838 633	1 791 759
Dettes de financement	2 031 912	2 365 774
Impôt différé passif		
<b>Passif à long terme</b>	<b>3 870 544</b>	<b>4 157 533</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	385 806	606 792
Autres dettes et comptes de régularisation	651 156	610 067
<b>Passif circulant</b>	<b>1 036 962</b>	<b>1 216 859</b>
Trésorerie-passif	0	0
<b>Total Passif</b>	<b>7 890 780</b>	<b>8 059 852</b>

## COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES CONSOLIDÉ

(En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>4 363 737</b>	<b>4 014 248</b>
Chiffre d'affaires	4 320 173	3 949 069
Reprises d'exploitation	43 564	65 179
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 809 080</b>	<b>2 650 832</b>
Achats consommés	447 967	427 028
Autres charges externes	955 093	865 257
Impôts et taxes	20 376	20 277
Charges de personnel	812 258	752 442
Autres charges d'exploitation	100	
Dotations d'exploitation	573 287	585 828
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 554 657</b>	<b>1 363 416</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-37 170</b>	<b>-62 791</b>
<b>Résultat non courant</b>	<b>-189 972</b>	<b>-52 821</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 327 515</b>	<b>1 247 804</b>
Impôts sur les sociétés	372 356	326 707
Impôts différés	-49 829	-23 186
<b>Total IS</b>	<b>322 527</b>	<b>303 521</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>1 004 988</b>	<b>944 282</b>
<b>Résultat consolidé</b>	<b>1 004 988</b>	<b>944 282</b>
Part des minoritaires	152 754	127 489
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>852 234</b>	<b>816 793</b>
Résultat par action en MAD	11,61	11,13

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers de dirhams)	31/12/2023	31/12/2022
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>1 004 988</b>	<b>944 282</b>
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Dotations d'exploitation nettes des reprises	506 176	525 158
- Variation des impôts différés	-49 829	-23 186
- Annulation des résultats de cession des immobilisations	-1 237	-1 019
- Autres produits sans impact sur la trésorerie	863	1 106
<b>- Variation du BFR lié à l'activité</b>	<b>-129 360</b>	<b>55 039</b>
<b>Flux nets de trésorerie générés par l'activité</b>	<b>1 331 600</b>	<b>1 501 381</b>
Acquisition d'immobilisations	-276 848	-287 808
Cessions d'immobilisations	1 273	2 608
Variation des prêts et avances consentis	5 276	-2 250
Effet de variation de périmètre	-	-
<b>Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-270 298</b>	<b>-287 450</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-587 165	-528 448
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	-120 009	-36 363
Augmentation de capital	-	4 484
Augmentation dettes de financement	-	-
Remboursements d'emprunts	-333 862	-275 913
Variation des Comptes courants d'associés	-36 362	31 876
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-1 077 399</b>	<b>-804 364</b>
<b>Variation de trésorerie nette</b>	<b>-16 097</b>	<b>409 567</b>
Trésorerie nette ouverture (y compris placements)	2 023 626	1 614 059
Trésorerie nette clôture (y compris placements)	2 007 529	2 023 626



7, Boulevard Driss Staoui  
20160 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A)**  
175, Bd Mohamed Zerkouni - 20100  
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca - Maroc

### Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés du Groupe SODEP Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES PORTS (SODEP) et de ses filiales (Groupe SODEP), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 2.983.274 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.004.988.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe SODEP au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Autre point

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2023. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

2

#### Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé identifiée	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</b></p> <p>Au 31 décembre 2023, les provisions pour grosses réparations de la société SODEP S.A sont enregistrées au bilan pour une valeur de KMAD 1.408.608, soit 18% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner le programme des grosses réparations permettant :</li> <li>L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ;</li> <li>La fixation des fréquences des réparations ;</li> <li>Le budget réservé aux opérations de grosse réparation.</li> <li>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;</li> <li>Revoir à postériori les provisions pour grosses réparations ;</li> <li>Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;</li> <li>Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</li> </ul>

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

3

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 24 avril 2024

#### Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Driss Staoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 43 00 - Fax : 05 22 29 98 70

Faïçal MÉKOUAR  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**

MAZARS AUDIT ET CONSEIL  
76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7ème étage  
Casablanca - Maroc  
Tél : +212 522 423 423  
www.mazars.ma

Abdou DJOP  
Associé

5

## BILAN (ACTIF)

Exercice clos au 31/12/2023

ACTIF	BRUT	EXERCICE AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET 31/12/2023	EXERCICE PRÉCÉDENT NET 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>243 850 550,72</b>	<b>99 546 063,38</b>	<b>144 304 487,34</b>	<b>58 451 267,18</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>168 770 775,72</b>	<b>122 428 334,38</b>	<b>46 342 441,34</b>	<b>24 382 331,09</b>
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles	168 770 775,72	122 428 334,38	46 342 441,34	24 382 331,09
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>4 578 793 008,42</b>	<b>3 476 437 370,12</b>	<b>1 102 355 638,30</b>	<b>1 092 191 945,71</b>
* Terrains	95 532 936,92	16 962 235,81	78 570 701,11	78 587 057,11
* Constructions	1 046 308 059,51	658 575 566,10	387 732 493,41	386 747 613,68
* Installations techniques, matériel et outillage	3 129 258 010,08	2 634 952 153,22	494 305 856,86	543 116 005,08
* Matériel de transport	18 056 569,63	17 895 686,33	160 883,30	175 510,30
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	177 597 719,05	144 337 425,57	33 260 293,48	28 867 746,76
* Autres immobilisations corporelles	4 747 333,86	3 714 303,09	1 033 030,77	1 059 417,01
* Immobilisations corporelles en cours	107 292 379,37		107 292 379,37	53 638 595,77
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>1 353 245 425,15</b>	<b>9 632 229,46</b>	<b>1 343 613 195,69</b>	<b>1 349 347 446,46</b>
* Prêts immobilisés	59 307 802,14	2 517 329,46	56 790 472,68	63 271 439,45
* Autres créances financières	2 441 023,01	1 000 000,00	1 441 023,01	694 307,01
* Titres de participation	1 291 496 600,00	6 114 900,00	1 285 381 700,00	1 285 381 700,00
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>6 344 659 760,01</b>	<b>3 708 043 997,34</b>	<b>2 636 615 762,67</b>	<b>2 524 372 990,44</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>162 399 287,29</b>	<b>56 520 041,38</b>	<b>105 879 245,91</b>	<b>96 510 280,70</b>
* Matières et fournitures consommables	142 595 026,79	56 520 041,38	86 074 985,41	76 706 020,20
* Produits en cours	19 804 260,50		19 804 260,50	19 804 260,50
* Produits finis				
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>597 334 993,11</b>	<b>123 450 646,46</b>	<b>473 884 346,65</b>	<b>630 208 426,62</b>
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	630 195,96		630 195,96	367 859,64
* Clients et comptes rattachés	442 690 516,76	97 363 590,88	345 326 925,88	410 862 754,06
* Personnel	873 041,23		873 041,23	875 421,23
* État	30 241 566,48		30 241 566,48	35 935 270,50
* Comptes d'associés	0,00		0,00	0,00
* Autres débiteurs	43 356 795,42	26 087 055,58	17 269 739,84	50 284 304,22
* Comptes de régularisation actif	79 542 877,26		79 542 877,26	131 882 816,97
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>985 312 017,83</b>	<b></b>	<b>985 312 017,83</b>	<b>905 173 686,53</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)</b>	<b>42 067,66</b>	<b></b>	<b>42 067,66</b>	<b>1 053 453,95</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>1 745 088 365,89</b>	<b>179 970 687,84</b>	<b>1 565 117 678,05</b>	<b>1 632 945 847,80</b>
<b>TRÉSORERIE - ACTIF</b>	<b>174 269 333,29</b>	<b>122 120,40</b>	<b>174 147 212,89</b>	<b>100 751 223,53</b>
* Chèques et valeurs à encaisser	12 072 074,85	122 120,40	11 949 954,45	2 519 686,45
* Banques, TG et CP	161 965 558,80		161 965 558,80	97 945 730,89
* Caisse, régies d'avances et accreditifs	231 699,64		231 699,64	285 806,19
<b>TOTAL III</b>	<b>174 269 333,29</b>	<b>122 120,40</b>	<b>174 147 212,89</b>	<b>100 751 223,53</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>	<b>8 264 017 459,19</b>	<b>3 888 136 805,58</b>	<b>4 375 880 653,61</b>	<b>4 258 070 061,77</b>

\* (HT) : Hors trésorerie

## BILAN (PASSIF)

Exercice clos au 31/12/2023

PASSIF	EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE PRÉCÉDENT 31/12/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 780 830 216,15</b>	<b>1 639 492 365,93</b>
* Capital social ou personnel (1)	733 956 000,00	733 956 000,00
* Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
* Prime d'émission, de fusion, d'apport		
* Ecart de réévaluation		
* Réserve légale	73 395 600,00	73 395 600,00
* Autres réserves (2)	206 331 958,64	206 331 958,64
* Report à nouveau	38 644 007,29	1 780 166,52
* Résultats nets en instance d'affectation (2)		0,00
* Résultat net de l'exercice (2)	728 502 650,22	624 028 640,77
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>1 780 830 216,15</b>	<b>1 639 492 365,93</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>144 653 239,86</b>	<b>164 599 038,26</b>
* Subvention d'investissement	3 130 000,00	4 382 000,00
* Provisions réglementées	141 523 239,86	160 217 038,26
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Emprunts obligatoires		
* Autres dettes de financement		
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>1 713 023 553,291</b>	<b>684 348 331,89</b>
* Provisions pour risques	118 046 736,66	134 292 361,11
* Provisions pour charges	1 594 976 816,63	1 550 055 970,78
<b>ÉCART DE CONVERSION PASSIF (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
* Diminution des dettes de financement		
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>3 638 507 009,30</b>	<b>3 488 439 736,08</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>737 142 939,77</b>	<b>768 067 988,79</b>
* Fournisseurs et comptes rattachés	198 550 100,63	214 491 472,79
* Clients créditeurs, avances et acomptes	24 684 336,56	24 371 588,82
* Personnel	79 256 559,83	49 105 115,97
* Organismes sociaux	36 438 483,19	20 020 244,28
* État	189 313 857,94	191 216 871,23
* Comptes d'associés	3 233,42	3 004,62
* Autres créanciers	145 939 586,08	146 166 987,65
* Comptes de régularisation passif	62 956 782,12	122 692 703,43
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>42 067,66</b>	<b>1 053 453,95</b>
<b>Écart de conversion Passif (H)</b>	<b>188 636,88</b>	<b>508 882,95</b>
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>737 373 644,31</b>	<b>769 630 325,69</b>
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
* Banques (soldes créditeurs)		
<b>TOTAL III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I + II + III</b>	<b>4 375 880 653,61</b>	<b>4 258 070 061,77</b>

(1) Capital personnel débiteur (2) Bénéficiaire (+) Déficitaire (-) (3) HT: Hors trésorerie

## COMPTE DE PRODUITS ET DE CHARGES (HORS TAXES)

EXERCICE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

EXPLOITATION

FINANCEMENT

NON COURANT

COMPTE DE PRODUITS & CHARGES	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 2023	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 2022
	PROPRES À L'EXERCICE A	CONCERNANT LES EXERCICES PRÉCÉDENTS B	C = A + B	D
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 494 132 713,01</b>	<b>0,00</b>	<b>2 494 132 713,01</b>	<b>2 420 851 295,17</b>
* Ventes de biens et services produits chiffres d'affaires	2 456 762 838,95		2 456 762 838,95	2 357 077 912,35
* Reprises d'exploitation: transferts de charges	37 369 874,06		37 369 874,06	63 773 382,82
<b>TOTAL I</b>	<b>2 494 132 713,01</b>	<b>0,00</b>	<b>2 494 132 713,01</b>	<b>2 420 851 295,17</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 553 680 467,11</b>	<b>0,00</b>	<b>1 553 680 467,11</b>	<b>1 526 677 840,00</b>
* Achats consommés (2) de matières et fournitures	230 618 871,81		230 618 871,81	232 210 811,88
* Autres charges externes	326 245 786,67		326 245 786,67	304 548 910,63
* Impôts et taxes	19 257 219,87		19 257 219,87	18 874 886,70
* Charges de personnel	681 548 366,04		681 548 366,04	643 952 721,22
* Autres charges d'exploitation	100 000,00		100 000,00	0,00
* Dotations d'exploitation	295 910 222,72		295 910 222,72	327 090 509,57
<b>TOTAL II</b>	<b>1 553 680 467,11</b>	<b>0,00</b>	<b>1 553 680 467,11</b>	<b>1 526 677 840,00</b>
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>940 452 245,90</b>	<b>0,00</b>	<b>940 452 245,90</b>	<b>894 173 455,17</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>155 669 975,33</b>	<b>0,00</b>	<b>155 669 975,33</b>	<b>51 419 031,93</b>
* Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	120 009 457,77		120 009 457,77	36 362 741,56
* Gains de change	2 204 830,61		2 204 830,61	4 081 604,42
* Intérêts et autres produits financiers	31 999 127,16		31 999 127,16	10 803 406,82
* Reprises financières: transferts de charges	1 456 559,79		1 456 559,79	171 279,13
<b>TOTAL IV</b>	<b>155 669 975,33</b>	<b>0,00</b>	<b>155 669 975,33</b>	<b>51 419 031,93</b>
<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>3 094 629,45</b>	<b>0,00</b>	<b>3 094 629,45</b>	<b>1 903 427,82</b>
* Charges d'intérêts	354 989,18		354 989,18	375 479,77
* Pertes de change	2 283 312,01		2 283 312,01	300 094,78
* Autres charges financières	11 154,76		11 154,76	33 280,47
* Dotations financières	445 173,50		445 173,50	1 194 572,80
<b>TOTAL V</b>	<b>3 094 629,45</b>	<b>0,00</b>	<b>3 094 629,45</b>	<b>1 903 427,82</b>
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)</b>	<b>152 575 345,88</b>	<b>0,00</b>	<b>152 575 345,88</b>	<b>49 515 604,11</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III - VI)</b>	<b>1 093 027 591,78</b>	<b>0,00</b>	<b>1 093 027 591,78</b>	<b>943 689 059,28</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>	<b>152 193 704,36</b>	<b>0,00</b>	<b>152 193 704,36</b>	<b>105 705 100,64</b>
* Produits des cessions d'immobilisations	1 273 405,26		1 273 405,26	2 267 028,68
* Reprises sur subvention d'investissement	1 252 000,00		1 252 000,00	1 252 000,00
* Autres produits non courants	97 699 456,05		97 699 456,05	69 132 393,95
* Reprises non courantes: transferts de charges	51 968 843,05		51 968 843,05	33 053 678,01
<b>TOTAL VIII</b>	<b>152 193 704,36</b>	<b>0,00</b>	<b>152 193 704,36</b>	<b>105 705 100,64</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>	<b>219 627 864,92</b>	<b>0,00</b>	<b>219 627 864,92</b>	<b>145 377 257,15</b>
* Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	36 306,54		36 306,54	333 313,70
* Autres charges non courantes	192 026 554,46		192 026 554,46	125 501 305,13
* Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	27 565 003,92		27 565 003,92	19 542 638,32
<b>TOTAL IX</b>	<b>219 627 864,92</b>	<b>0,00</b>	<b>219 627 864,92</b>	<b>145 377 257,15</b>
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)</b>	<b>-67 434 160,56</b>	<b>0,00</b>	<b>-67 434 160,56</b>	<b>-39 672 156,51</b>
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)</b>	<b>1 025 593 431,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 025 593 431,22</b>	<b>904 016 902,77</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (*)</b>	<b>297 090 781,00</b>		<b>297 090 781,00</b>	<b>279 988 262,00</b>
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI - XII)</b>	<b>728 502 650,22</b>	<b>0,00</b>	<b>728 502 650,22</b>	<b>624 028 640,77</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)</b>	<b>2 801 996 392,70</b>	<b>-</b>	<b>2 801 996 392,70</b>	<b>2 577 975 427,74</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)</b>	<b>2 073 493 742,48</b>	<b>-</b>	<b>2 073 493 742,48</b>	<b>1 953 946 786,97</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>728 502 650,22</b>	<b>-</b>	<b>728 502 650,22</b>	<b>624 028 640,77</b>

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ESG)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	TOTAUX DE L'EXERCICE 2023	TOTAUX DE L'EXERCICE 2022
<b>I TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)</b>		
<b>I + PRODUCTION DE L'EXERCICE : (1+2+3)</b>	<b>2 456 762 838,95</b>	<b>2 357 077 912,35</b>
1 Ventes de biens et services produits	2 456 762 838,95	2 357 077 912,35
2 Variation stocks de produits		
3 Immob produits par l'entreprise pour elle-même		
<b>II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (4+5)</b>	<b>556 864 658,48</b>	<b>536 759 722,51</b>
4 Achats consommés de matières et fournitures	230 618 871,81	232 210 811,88
5 Autres charges externes	326 245 786,67	304 548 910,63
<b>III = VALEUR AJOUTÉE (I - II)</b>	<b>1 899 898 180,47</b>	<b>1 820 318 189,84</b>
6 + Subventions d'exploitation		
7 - Impôts & taxes	19 257 219,87	18 874 886,70
8 - Charges de personnel	681 548 366,04	643 952 721,22
<b>IV = EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>1 199 092 594,56</b>	<b>1 157 490 581,92</b>
9 + Autres produits d'exploitation		
10 - Autres charges d'exploitation	100 000,00	
11 + Reprises d'exploitation: transferts de charges	37 369 874,06	63 773 382,82
12 - Dotations d'exploitation	295 910 222,72	327 090 509,57
<b>V = RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)</b>	<b>940 452 245,90</b>	<b>894 173 455,17</b>
<b>VI + - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>152 575 345,88</b>	<b>49 515 604,11</b>
<b>VII = RÉSULTAT COURANT (+ OU -)</b>	<b>1 093 027 591,78</b>	<b>943 689 059,28</b>
<b>VIII + - RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-67 434 160,56</b>	<b>-39 672 156,51</b>
13 - Impôts sur les résultats	297 090 781,00	279 988 262,00
<b>IX = RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>728 502 650,22</b>	<b>624 028 640,77</b>
<b>II CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF) - AUTOFINANCEMENT</b>		
1 Résultat net de l'exercice	728 502 650,22	624 028 640,77
2 + Dotations d'exploitation (1)	312 516 380,52	318 288 605,81
3 + Dotations financières (1)	0,00	4 166,96
4 + Dotations non courantes (1)	7 565 003,92	19 542 638,32
5 - Reprises d'exploitation (2)	26 872 331,19	50 702 149,03
6 - Reprises financières (2)	0,00	0,00
7 - Reprises non courantes (2) (3)	53 220 843,05	34 305 678,01
8 - Produits des cessions d'immobilisation	1 273 405,26	2 267 028,68
9 Valeurs nettes d'amortis des immobilisations cédées	36 306,54	333 313,70
<b>I CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)</b>	<b>967 253 761,70</b>	<b>874 922 509,84</b>
10 Distribution de bénéfices	587 164 800,00	528 448 320,00
<b>II AUTOFINANCEMENT</b>	<b>380 088 961,70</b>	<b>346 474 189,84</b>

(1) À l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants à la trésorerie  
(2) À l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie  
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement  
NOTA: Le calcul de la CAF peut également être effectué à partir de l'EBE

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

(Placement des fonds intégré au niveau de l'Actif circulant)

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

MASSES	L'EXERCICE 31/12/2023 (a)	L'EXERCICE 31/12/2022 (b)	VARIATIONS (a - b)	
			EMPLOIS (c)	RESSOURCES (d)
Financement Permanent	3 638 507 009,30	3 488 439 736,08		150 067 273,22
Moins actif immobilisé	2 636 615 762,67	2 524 372 990,44	112 242 772,23	
<b>= FONDS DE ROULEMENT (A) FONCTIONNEL (1-2)</b>	<b>1 001 891 246,63</b>	<b>964 066 745,64</b>		<b>37 824 500,99</b>
Actif Circulant	1 565 117 678,05	1 632 945 847,80		67 828 169,75
Moins passif circulant	737 373 644,31	769 630 325,69	32 256 681,38	
<b>= BESOIN DE FINANCEMENT (B) GLOBAL (4-5)</b>	<b>827 744 033,74</b>	<b>863 315 522,11</b>		<b>35 571 488,37</b>
<b>TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B</b>	<b>174 147 212,89</b>	<b>100 751 223,53</b>	<b>73 395 989,36</b>	
			L'EXERCICE 2023	EXERCICE PRECEDENT 2022
			EMPLOIS (a)	RESSOURCES (b)
<b>I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>			<b>387 870 525,47</b>	<b>349 847 513,55</b>
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>			<b>380 088 961,70</b>	<b>346 474 189,84</b>
- Capacité d'autofinancement		967 253 761,70		874 922 509,84
- Distribution de bénéfices		587 164 800,00		528 448 320,00
<b>* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>7 781 563,77</b>		<b>3 373 323,71</b>
- Cessions d'immobilisation incorporelles				
- Cessions d'immobilisation corporelles		1 273 405,26		2 267 028,68
- Récupérations sur créances immobilisées		5 734 250,77		
- Retrait d'Immobilisations corporelles		773 907,74		1 106 295,03
<b>* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)</b>				
- Augmentations de capital, apports				
- Subventions d'investissement				
<b>* AUTRES RESSOURCES</b>				
<b>* AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)</b>				
<b>TOTAL I : RESSOURCES STABLES</b>			<b>387 870 525,47</b>	<b>349 847 513,55</b>
<b>II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>			<b>350 046 024,49</b>	<b>282 793 684,99</b>
<b>* ACQUISITION ET AUGMENTATION D'IMMOBILISATIONS (E)</b>			<b>227 594 269,49</b>	<b>252 388 560,52</b>
* Acquisitions d'immobilisations incorporelles	19 428 843,00			5 305 573,01
* Acquisition d'immobilisations corporelles	208 165 426,49			239 579 707,34
* Acquisitions d'immobilisations financières	-			4 670 666,96
* Augmentation des créances immobilisées	-			2 832 613,21
<b>* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F) (*)</b>				
* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	0,00			0,00
<b>* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)</b>			<b>122 451 755,00</b>	<b>30 405 124,47</b>
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)</b>	<b>350 046 024,49</b>		<b>282 793 684,99</b>	
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (BFG)</b>	<b>0,00</b>	<b>35 571 488,37</b>	<b>893,05 777 50</b>	<b>-</b>
<b>IV VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>73 395 989,36</b>	<b>0,00</b>	<b>16 275 935,52</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>423 442 013,85</b>	<b>423 442 013,85</b>	<b>349 847 513,56</b>	<b>349 847 513,56</b>



Aux Actionnaires de la société  
**Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A)**  
175, Bd Mohamed Zerkouni - 20100  
Casablanca

**Rapport Général des commissaires aux comptes**  
**Exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023**

**Audit des états de synthèse**

**Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société D'Exploitation des Ports (SODEP S.A), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.925.483.456,01 dont un bénéfice net de MAD 728.502.650,22.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société d'exploitation des ports (SODEP) S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Autre point**

Sans remettre en cause notre opinion, nous vous informons que dans le cadre de la convention de concession, les biens du domaine public mis dans la concession par le concédant ne sont pas inclus dans les comptes de la société SODEP S.A clos au 31 décembre 2023. L'intégration de ces biens aurait donné une meilleure traduction comptable des clauses de la concession sans toutefois impacter le résultat et la situation financière de la société à cette date.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations et des prêts au regard des analyses effectuées sur les titres de participation ;</li> <li>Examiner la nécessité de comptabiliser une provision pour risques dans les cas où la société est engagée à supporter les pertes d'une filiale présentant des capitaux propres négatifs.</li> </ul>
--	---

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur les provisions pour risques et charges</b></p> <p>Au 31 décembre 2023, les provisions pour grosses réparations sont enregistrées au bilan pour une valeur de 1.408.608 KMAD, soit 33% du montant total du passif.</p> <p>La société calcule la provision pour grosses réparations sur l'ensemble des biens de retour entrant dans le périmètre de la concession à travers l'estimation de la dépréciation individuelle de chaque bien en détaillant la dépréciation subie par chacune de ces composantes et en considérant pour chacune d'elles, son âge et sa durée de vie économique.</p> <p>Cette méthode est basée sur une étude externe portant sur l'inventaire physique de l'ensemble des biens de retour et l'évaluation financière de ces biens.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que l'appréciation de la provision pour grosses réparations constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces passifs dans le bilan.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner le programme des grosses réparations permettant :</li> <li>L'identification des infrastructures et superstructures faisant l'objet des grosses réparations ;</li> <li>La fixation des fréquences des réparations ;</li> <li>Le budget réservé aux opérations de grosse réparation ;</li> <li>Contrôler les hypothèses de renouvellement et les indicateurs d'actualisation utilisés dans le calcul des provisions ;</li> <li>Revoir à posteriori les provisions pour grosses réparations ;</li> <li>Procéder à une revue analytique des provisions et leurs variations ;</li> <li>Appréciation des mouvements de provisions par un rapprochement avec les pièces justificatives.</li> </ul>

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 24 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

**FIDAROC GRANT THORNTON**



**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**MAZARS AUDIT ET CONSEIL**



**Abdou DIOP**  
Associé

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p><b>Identification et évaluation du risque sur l'évaluation des titres de participation</b></p> <p>Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de KMAD 1.291.497 et une valeur nette de KMAD 1.285.382, soit 30% du montant total de l'actif. Ils sont comptabilisés au coût historique d'acquisition.</p> <p>La Société procède, à chaque clôture annuelle, à l'évaluation de la valeur actuelle de ses titres de participation. Cette valeur actuelle est estimée soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>En cas de baisse durable de la valeur actuelle et si celle-ci est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan, de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques : Vérifier que les quotes-parts d'actif net retenues concordent avec les comptes des entités et que les réévaluations opérées, le cas échéant, sont fondées sur une documentation probante.</li> <li>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels : <ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir les prévisions de flux de trésorerie des activités des entités concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale ;</li> <li>Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique en fonction des données réelles historiquement constatées, de notre connaissance des entités, du marché sur lesquelles elles sont positionnées, et d'éléments macro-économiques pouvant impacter ces prévisions.</li> </ul> </li> </ul> <p>Nous avons en outre vérifié l'exactitude arithmétique, sur la base de sondages, des calculs des valeurs actuelles retenues par la société.</p> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également, le cas échéant, à :</p>